



Assemblée générale mixte

Résilience & Croissance

Vendredi 21 juin 2013



Déroulement de l'Assemblée générale

- ✓ Introduction
- ✓ Mise en place du bureau
- ✓ Constatation du quorum
- ✓ Présentation de l'ordre du jour
- ✓ Présentation de l'activité du groupe en 2012
- ✓ Intervention des Commissaires aux comptes
- ✓ Questions de l'Assemblée
- ✓ Vote des résolutions :
 - Assemblée générale ordinaire
 - Assemblée générale extraordinaire
- ✓ Clôture

Ordre du Jour (1/4)

◆ Assemblée générale ordinaire :

- ✓ (R1) Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31-déc-2012
- ✓ (R2) Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31-déc-2012
- ✓ (R3) Affectation du résultat de l'exercice – fixation du dividende
- ✓ Convention réglementée :
 - (R4) Mandat de vente exclusif confié à la Société IGC Services
 - (R5) Convention de partenariat conclue avec Casino, Guichard-Perrachon
 - (R6) Convention d'avance en compte courant conclue avec Casino, Guichard-Perrachon

Ordre du Jour (2/4)

◆ Assemblée générale ordinaire :

- ✓ Ratification de la nomination en qualité d'administrateur
 - (R7) de Mme Elisabeth Cunin-Diéterlé
 - (R8) de M. Eric Le Gentil
 - (R9) de Mme Marie-Christine Levet

- ✓ Renouvellement du mandat d'administrateur
 - (R10) de M. Bernard Bouloc
 - (R11) de Mme Elisabeth Cunin-Diéterlé
 - (R12) de M. Eric Le Gentil
 - (R13) de Mme Marie-Christine Levet

Ordre du Jour (3/4)

◆ Assemblée générale ordinaire :

- ✓ Vacance
 - (R14) d'un poste d'administrateur
 - (R15) d'un poste d'administrateur
- ✓ (R16) Ratification du transfert du siège social
- ✓ (R17) Montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration
- ✓ (R18) Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

Ordre du Jour (4/4)

◆ **Assemblée générale extraordinaire :**

- ✓ (R19) Modification de l'article 16-II des statuts de la Société
- ✓ (R20) Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propres
- ✓ (R21-29) Renouvellement des délégations de compétences et autorisations financières conférées au Conseil d'administration
- ✓ (R30-33) Autorisations de consentir des options d'achat et des options de souscription d'actions, d'attribuer gratuitement des actions et d'augmenter le capital social au profit des salariés

◆ (R34) Pouvoirs pour les formalités

Activité 2012 et résultats



✓ <i>Introduction</i>	<i>page 8</i>
✓ <i>Panorama de l'année 2012</i>	<i>page 11</i>
✓ <i>Activité de l'année</i>	<i>page 16</i>
✓ <i>Projets de développement</i>	<i>page 23</i>
✓ <i>Programme de cessions</i>	<i>page 41</i>
✓ <i>Résultats</i>	<i>page 46</i>
✓ <i>Perspectives</i>	<i>page 57</i>



Introduction

Eric LE GENTIL, Président du Conseil d'Administration

2012 : une année charnière pour Mercialys



- **Mise en place d'une nouvelle gouvernance** : une indépendance renforcée, Casino restant un partenaire de 1^{er} plan :
 - ✓ Les administrateurs indépendants sont désormais majoritaires au Conseil d'Administration
 - ✓ Casino conserve 40,17% des actions de Mercialys et demeure son partenaire stratégique
- **Lancement de la Foncière Commercante** et de son bouquet de services
- **Recentrage du portefeuille sur les plus grands centres** : programme de cession d'actifs réalisé pour un montant de 472 M€
- **Nouvelle structure financière** :
 - ✓ 1,25 Md€ de financements mis en place (obligataires et bancaires)
 - ✓ Une structure financière solide avec un LTV de 33,3 % au 31/12/2012
- **Distribution exceptionnelle** aux actionnaires

Mercialys conserve ses atouts historiques



Un business model résistant :

- Un portefeuille résilient avec un potentiel de croissance (Core+)
- Une croissance organique significative liée à niveau de revenu locatif relativement bas (potentiel de réversion)
- Le partenariat avec Casino permettant la création de valeur sans risque de promotion



Une équipe de professionnels de l'immobilier commercial

Une structure financière solide



Panorama de l'année 2012

Lahlou KHELIFI, Directeur Général

Résilience et croissance

Sur le plan opérationnel, **l'année 2012** démontre, une fois de plus, la résilience et le potentiel de croissance du business model

Croissance du
Résultat des
opérations (FFO)*
retraité** par action

+9,9%...

Croissance
organique des
loyers

+4,3%

Taux de vacance
courante stable

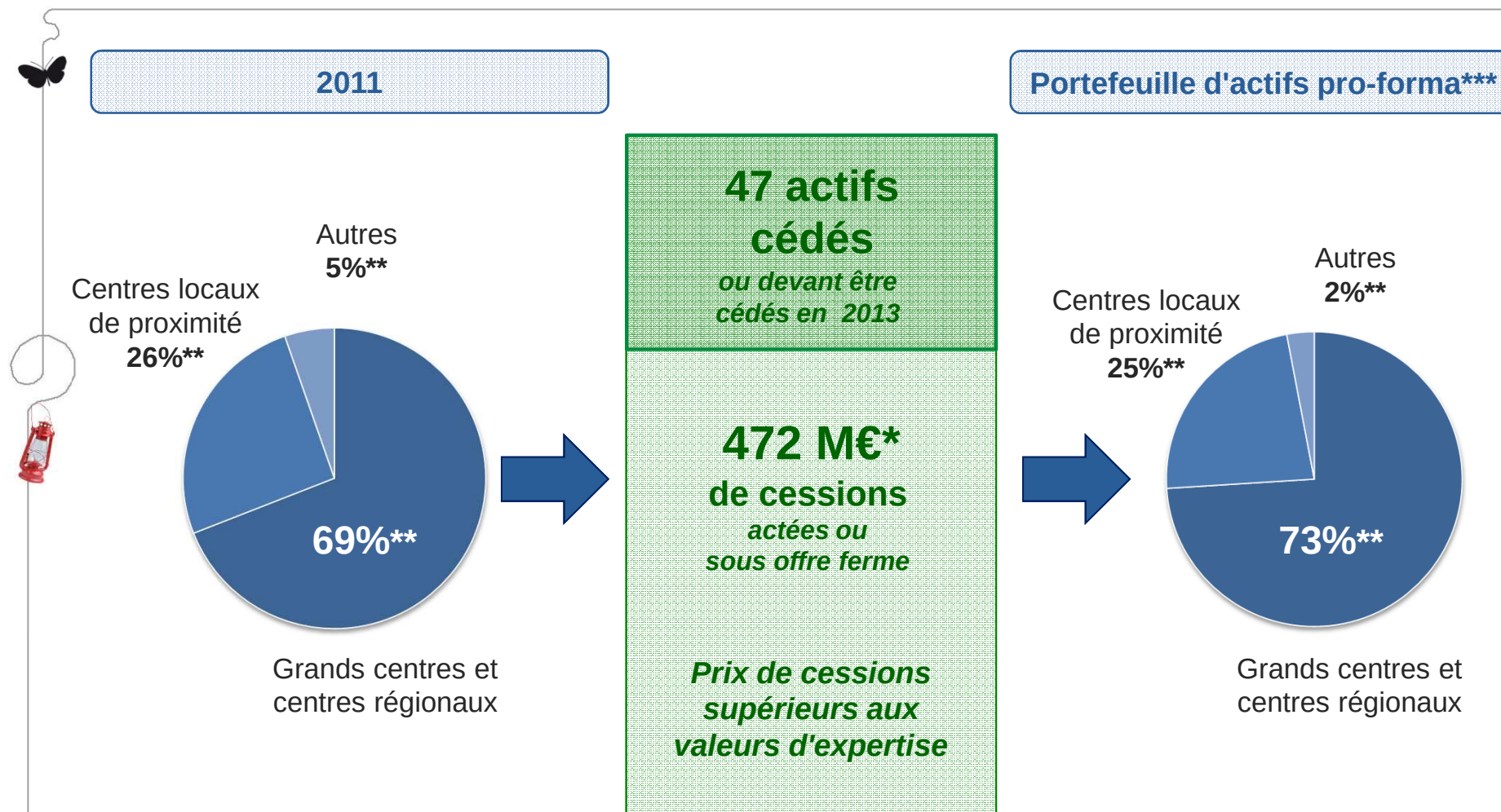
2,4%

... quand l'objectif révisé
en juillet 2012 visait :
« **une croissance
supérieure à 8,0%** »

(*) Funds From Operations : Résultat net part du Groupe hors amortissements et plus-values de cession et hors contribution additionnelle à l'IS de 3%

(**) Retraité des loyers des actifs cédés en 2011 et 2012 et à structure financière comparable – Hors marge extension Pessac (nette d'impôt) et frais exceptionnels liés à la restructuration financière et actionnariale

Recentrage du portefeuille



(*) Droits inclus, dont 232 M€ d'actifs cédés en 2012 incluant l'extension de Bordeaux Pessac développée, cédée en VEFA et livrée en novembre 2012 – Incluant des compléments de prix estimatifs de 17 M€ sur locaux vacants

(**) Pourcentage calculé sur la valeur vénale des actifs droits inclus

(***) Au 31 décembre 2012 pro-forma des cessions réalisées ou sous offre au 20 juin 2013

Modifications de la structure financière



Une indépendance renforcée où Casino reste un partenaire de 1^{er} plan



- ✓ Désormais **Casino est minoritaire** au Conseil d'administration :
 - 6 administrateurs indépendants / 10
 - 4 administrateurs Casino / 10

- ✓ Casino, avec **40,17%** des actions, demeure **le partenaire stratégique** de Mercialys

- ✓ Des **administrateurs indépendants** président les **comités techniques**
- ✓ Au **Comité des investissements**, pour les transactions entre les deux sociétés, les administrateurs représentant Casino ne prennent pas part aux votes

- ✓ La nouvelle **Convention de Partenariat** entre Casino & Mercialys signée en 2012 :
 - Permet de nourrir la croissance de Mercialys à des conditions attractives et peu risquées (sans risque de promotion)
 - Permet de bénéficier de l'exclusivité sur le pipeline des projets Casino (droit de 1^{er} refus)



Activité de l'année 2012

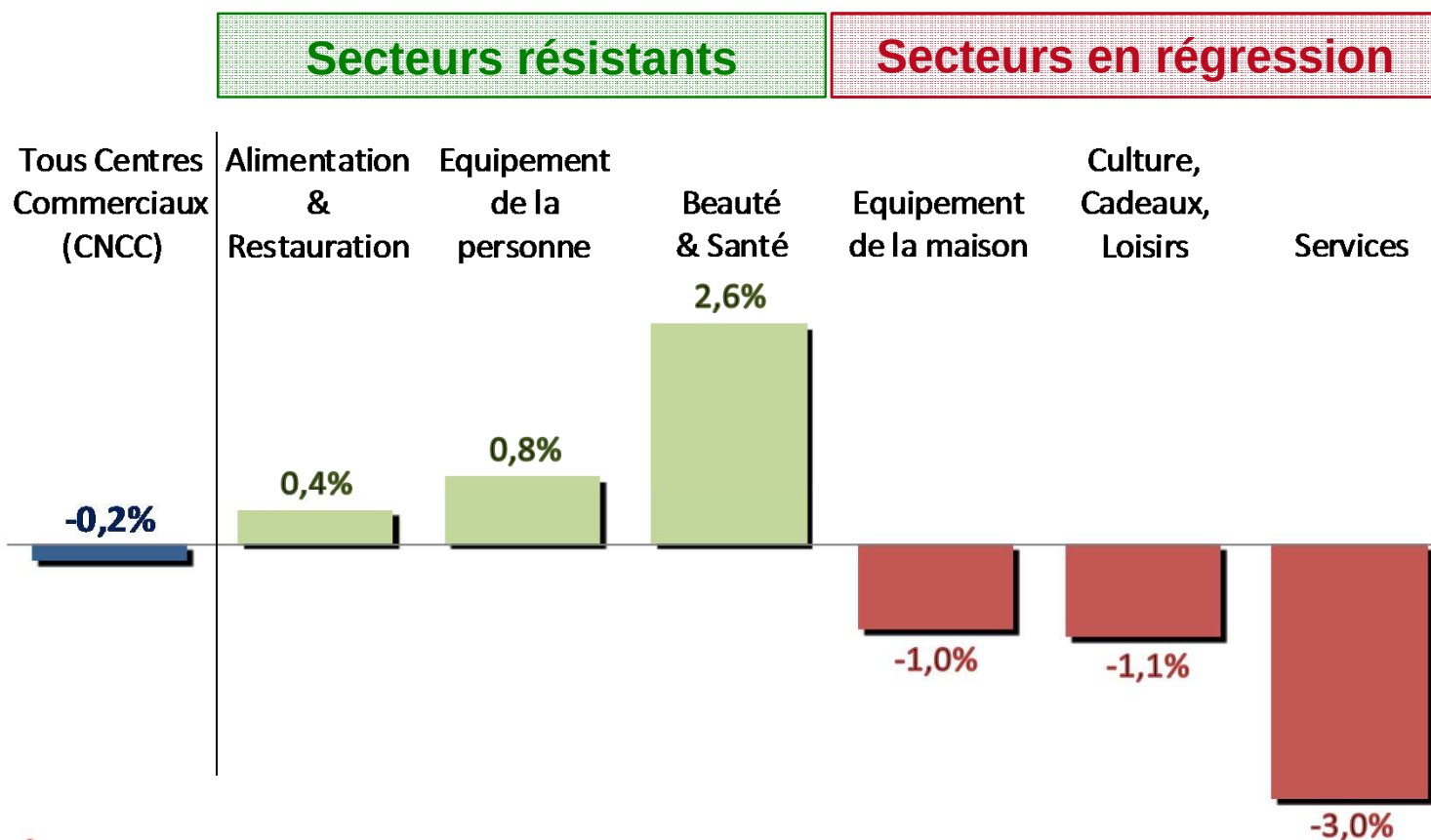
Thierry AOUIZERATE, Directeur Général Adjoint

Bonne résistance des chiffres d'affaires des centres commerciaux en France



Indice de performance 2012 des centres commerciaux, panel CNCC de 175 centres commerciaux en France, hors GSA* (variation du chiffre d'affaires sur 12 mois glissants à périm. comparable)

Disparité des chiffres d'affaires par secteur d'activité :



Mercialys surperforme grâce à son « mix-produit »

Surperformance de Mercialys par rapport à l'ensemble des centres commerciaux et intercommunaux en France

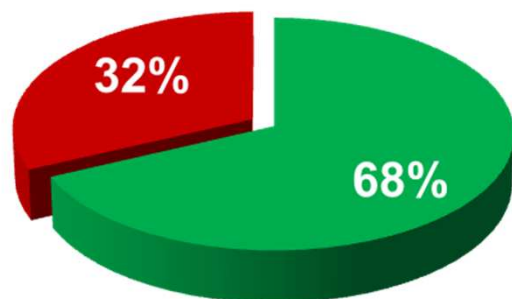


Poids des secteurs d'activité chez Mercialys (en % des loyers)



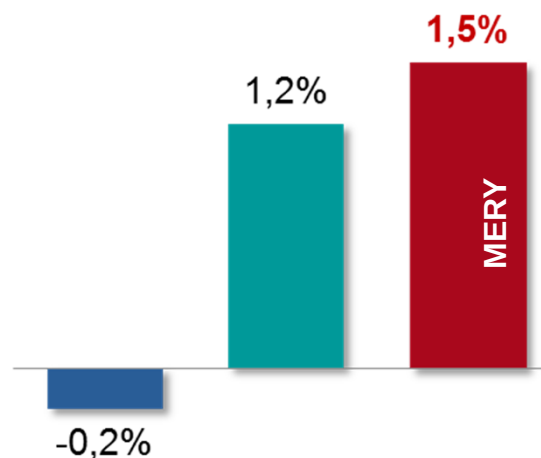
*Evolution du chiffre d'affaires des commerçants
Périmètre comparable / Tous commerces – Cumul sur 12 mois*

Secteurs en régression



Secteurs résistants

2012



Chiffres d'affaires Mercialys en hausse de +1,5%

- Ensemble des centres commerciaux (source CNCC)
- Centres intercommunaux (source CNCC)
- Grands centres Mercialys

La croissance organique affiche une des meilleures performances du secteur



La bonne résistance du CA, la qualité de la gestion locative et la croissance du Specialty Leasing soutiennent la croissance des revenus locatifs en organique

Activité des centres

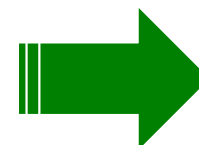
- **Chiffres d'affaires**
des commerçants à périm.
comparable Mercialys **+1,5%**

Gestion locative

- **Renouvellements** **+23%***
- **Recommercialisations** **+49%***

Specialty leasing** : +9% vs 2011

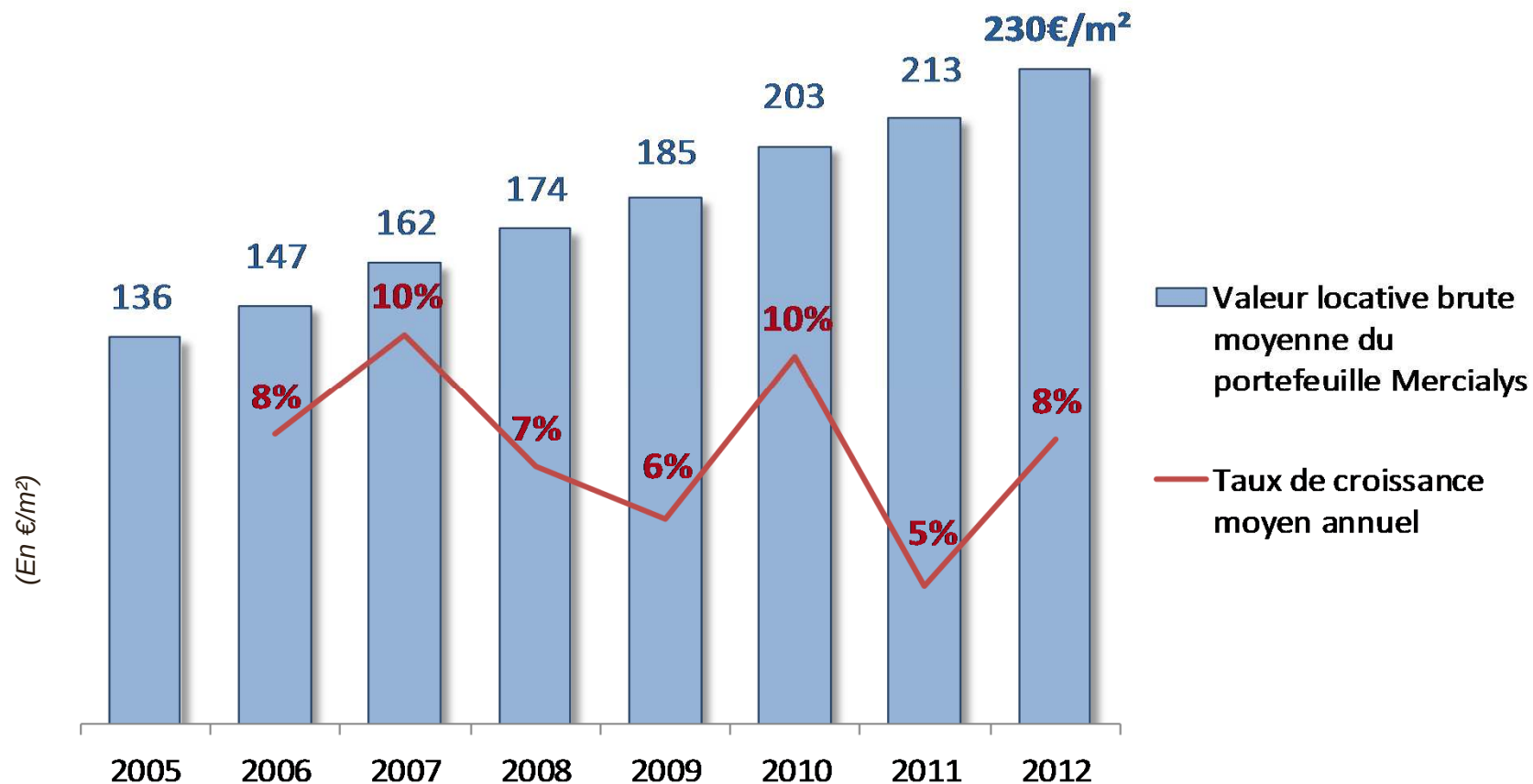
4,3 M€ ... soit **2,8%** des
facturés sur 2012... loyers facturés



**Croissance
organique**
à périm. constant
(hors index.)

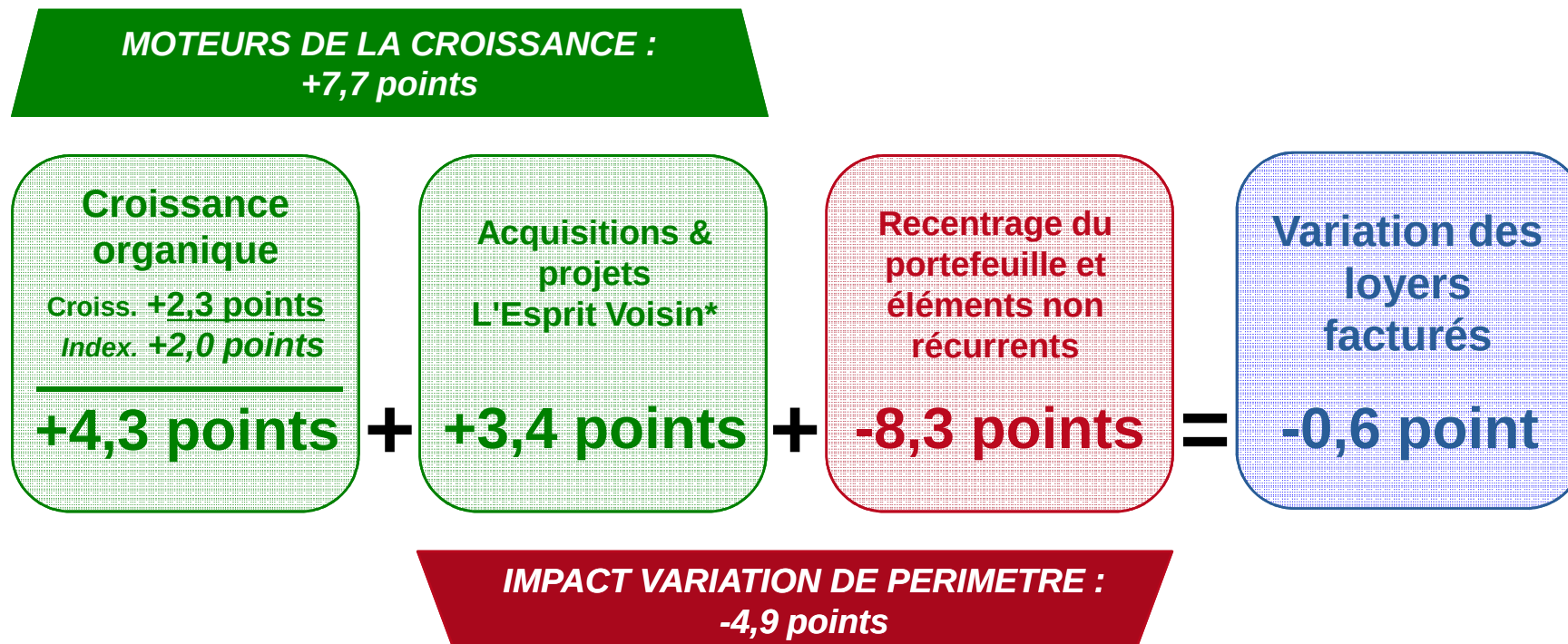
+2,3 points

Captation de la réversion grâce à des valeurs locatives relativement basses



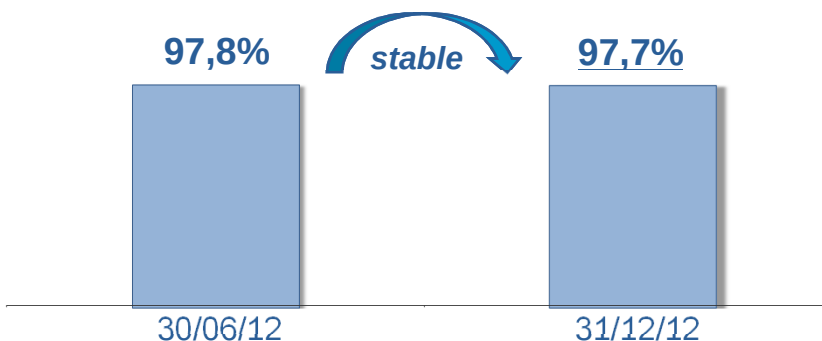
La valeur locative brute moyenne du portefeuille Mercialys reste significativement inférieure au benchmark sectoriel IPD de 310€/m²*

Les revenus locatifs sont stables, malgré les cessions

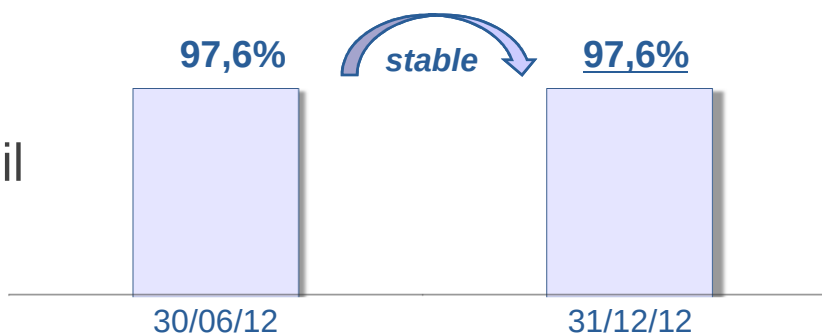


Les indicateurs de gestion restent bons

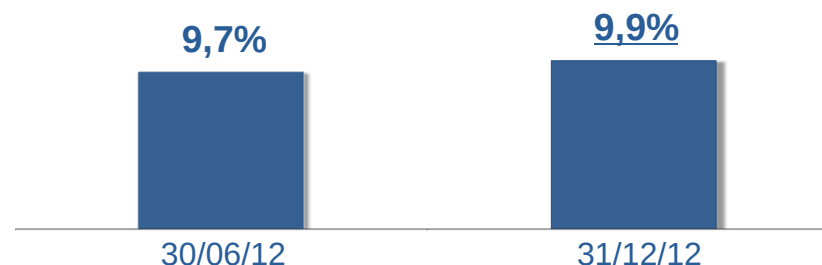
- ✓ Un taux de recouvrement* toujours à un niveau élevé



- ✓ Un taux d'occupation financière courante** stable grâce au travail des équipes



- ✓ Un taux d'effort*** mesuré pour nos commerçants



(*) Sur les 12 derniers mois de facturation

(**) Loyers annualisés des locaux occupés / (loyers annualisés des locaux occupés + valeur locative annuelle des locaux vacants)

(***) Loyers TTC + charges TTC / Chiffres d'affaires des locataires TTC

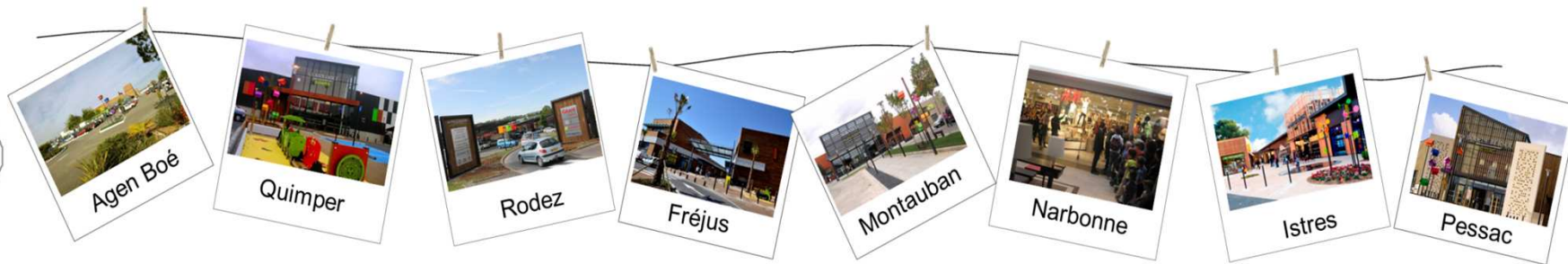


Projets de Développement

Vincent REBILLARD, Directeur Général Délégué

L'Esprit Voisin alimente la croissance du portefeuille

8 extensions livrées sur l'année
+8,2 M€* de loyer en base annuelle



117 nouveaux commerces - 68 000 m² traités*

- Le site de Fontaine-les-Dijon **renforcé** par le développement d'un retail park adjacent
- **7 centres additionnels** ont bénéficié d'une **rénovation** au concept L'Esprit Voisin

Les livraisons d'extensions 2012

Projet	Surface du projet	Description du projet	Investissement	Loyer supplémentaire généré	Rendement
Quimper	5 300 m ²	+19 boutiques + 1 MS (FNAC) + Rénovation L'EV	11,7 M€	+1,6 M€	13,8%
Fréjus	4 500 m ²	+23 boutiques +1 MS + Rénovation L'EV	23,6 M€	+1,5 M€	6,5%
Istres	2 060 m ² (en extérieur)	+18 boutiques + Rénovation L'EV	11,1 M€	+0,9 M€	8,7%
Montauban	2 075 m ²	+15 boutiques + Rénovation	9,7 M€	+0,7 M€	7,2%
Narbonne	1 900 m ²	+1 MS (H&M)	2,6 M€	+0,2 M€	6,4%
TOTAL	15 835 m²		58,7 M€	+4,9 M€	8,3%
Pessac	6 500 m ²	+28 boutiques + 1 MS (C&A) + Rénovation	Cédé à l'OPCI créé avec Union Investment Marge de promotion : 16,6 M€ (avant impôt)		

Quimper : 73 boutiques et 6 MS

Restructuration de l'ancien Castorama
sur 5 300 m² :

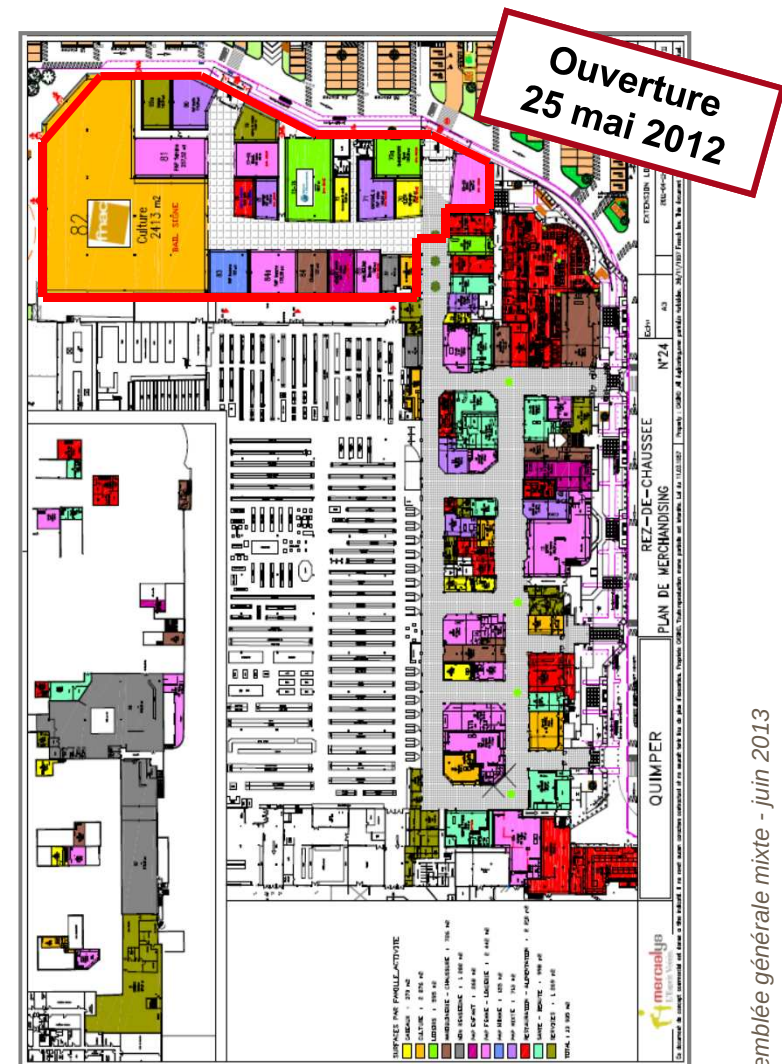
- 19 nouvelles boutiques
- 1 MS (Fnac)
- + **Rénovation** de la galerie existante

- ✓ Investissement global* : 11,7 M€
- ✓ Δ Loyers annuels bruts : +1,6 M€
- ✓ Rendement : 13,8%

Installation de la Fnac, Mango, Footlocker,...

Loyer moyen boutiques : **484 €/m²/an**

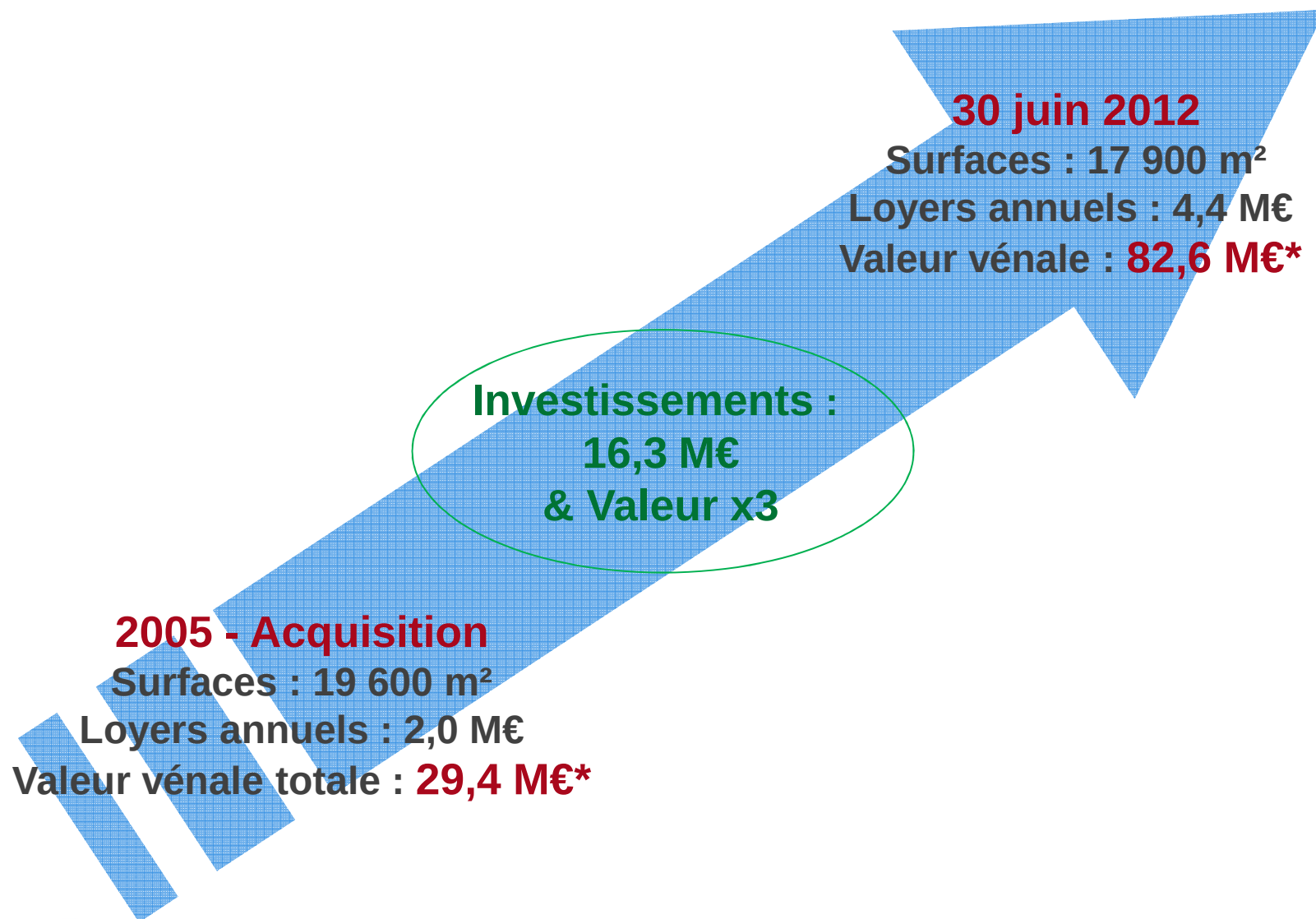
Taux de commercialisation** : **97%**



Quimper, un site renforcé par l'arrivée d'une nouvelle locomotive



Quimper, leader sur sa zone



Fréjus : 42 boutiques et 3 MS

Agrandissement de 4 500 m² :

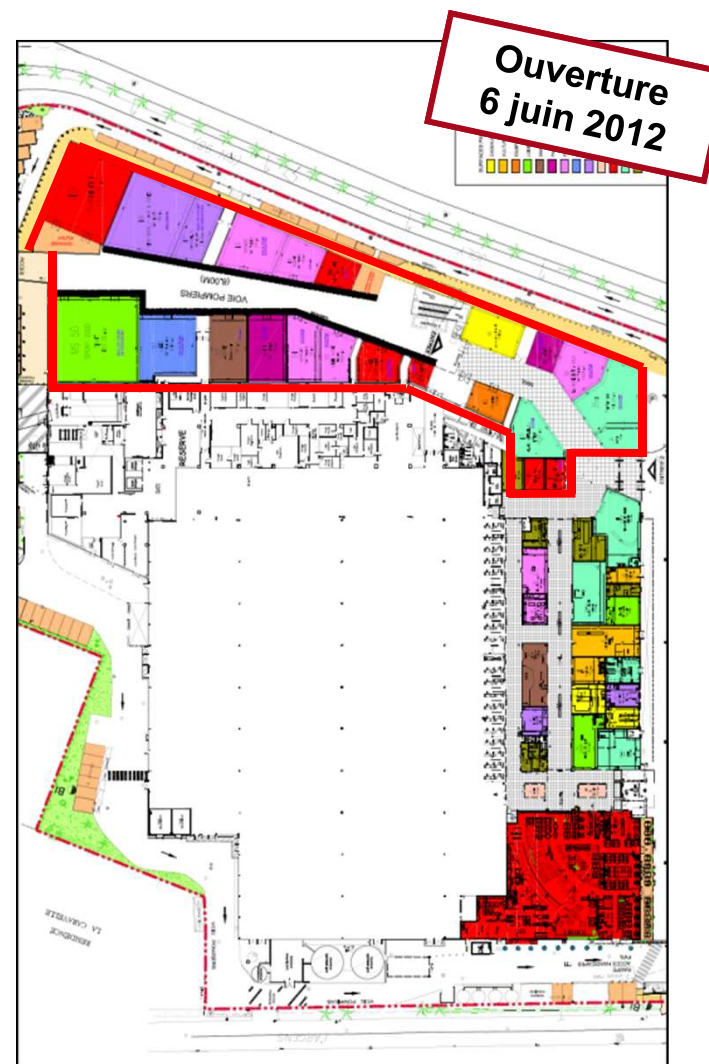
- 23 nouvelles boutiques
 - 1 MS
- + **Rénovation** de la galerie existante

- ✓ Investissement global* : 23,6 M€
- ✓ Δ Loyers annuels bruts : +1,5 M€
- ✓ Rendement : 6,5%

Installation de Douglas, Okaidi, Morgan,...

Loyer moyen boutiques : **592 €/m²/an**

Taux de commercialisation** : **100%**

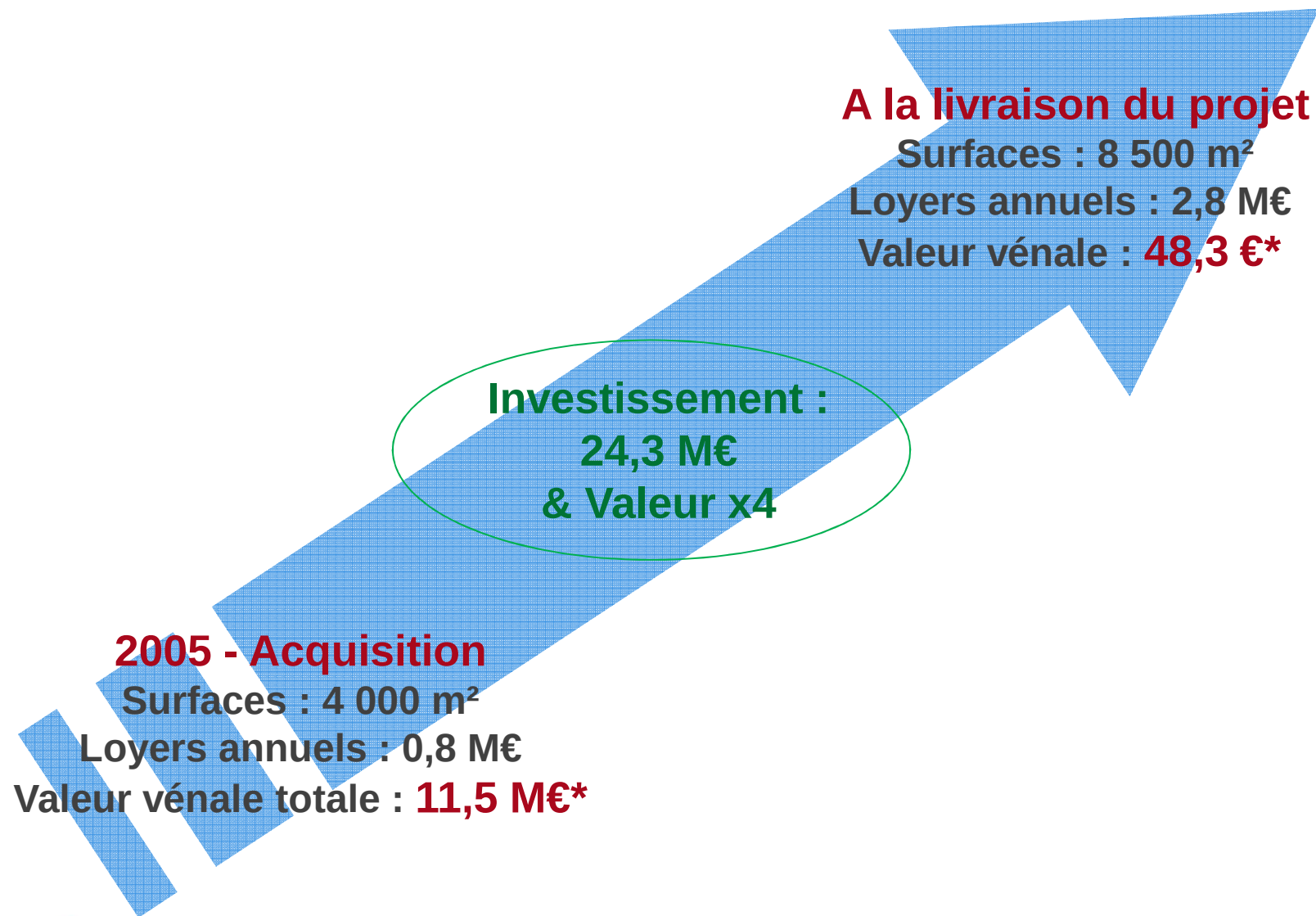


Assemblée générale mixte - juin 2013

Fréjus: puissance commerciale renforcée



Fréjus a ainsi quadruplé sa valeur depuis 2005



Istres : 39 boutiques

Agrandissement de 2 060 m² en
venelle extérieure :

- 18 nouvelles boutiques
- + **Rénovation** de la galerie existante

- ✓ Investissement global* : 11,1 M€
- ✓ Δ Loyers annuels bruts : +0,9 M€
- ✓ Rendement : 8,7%

Installation de Promod, Camaïeu, Kiko,...

Loyer moyen boutiques : **450 €/m²/an**

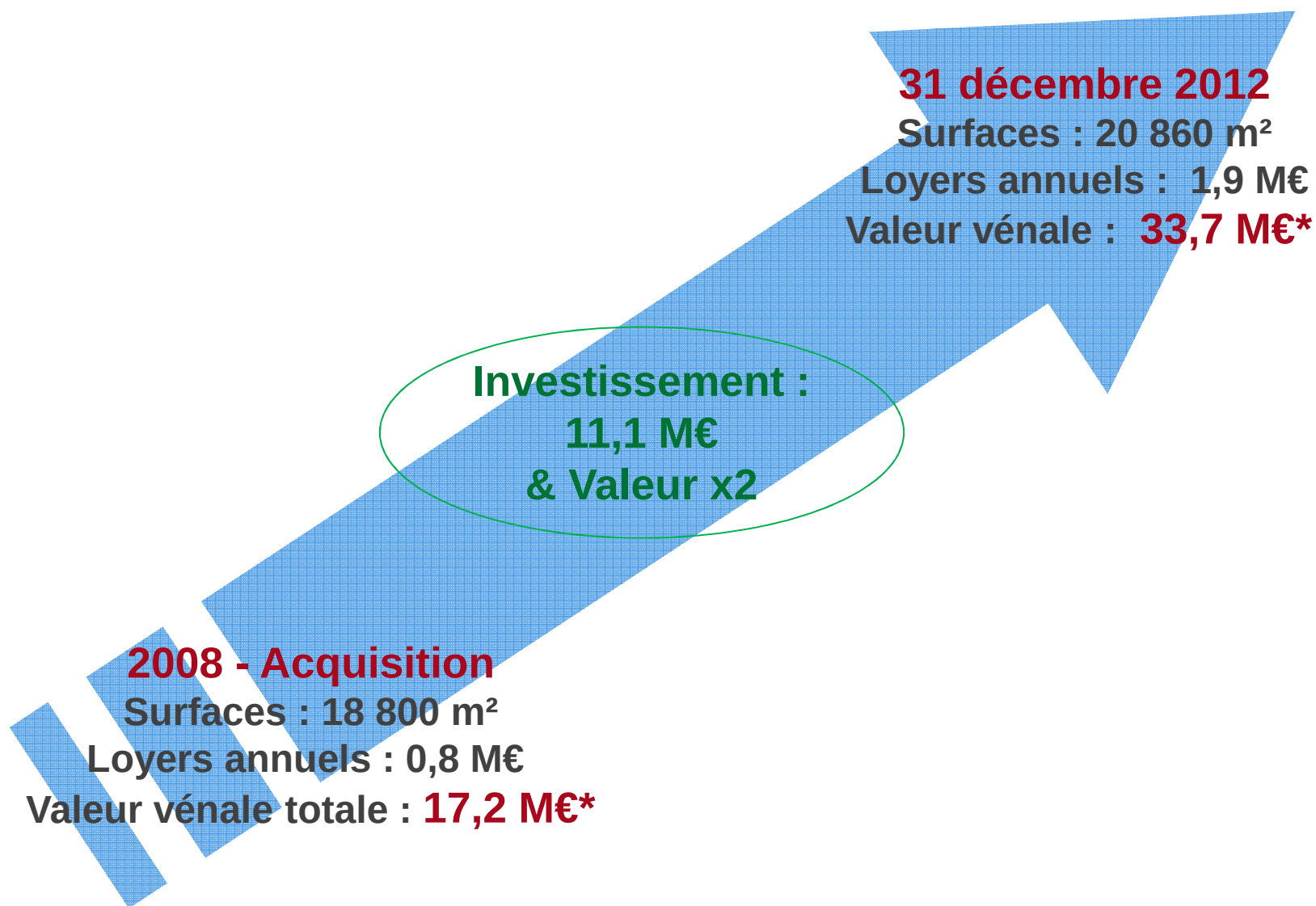
Taux de commercialisation** : **110%**



Istres, un centre ouvert vers la nature



Istres a vu sa valeur doubler depuis 2008



Montauban : 42 boutiques

Agrandissement de 2 075 m² :

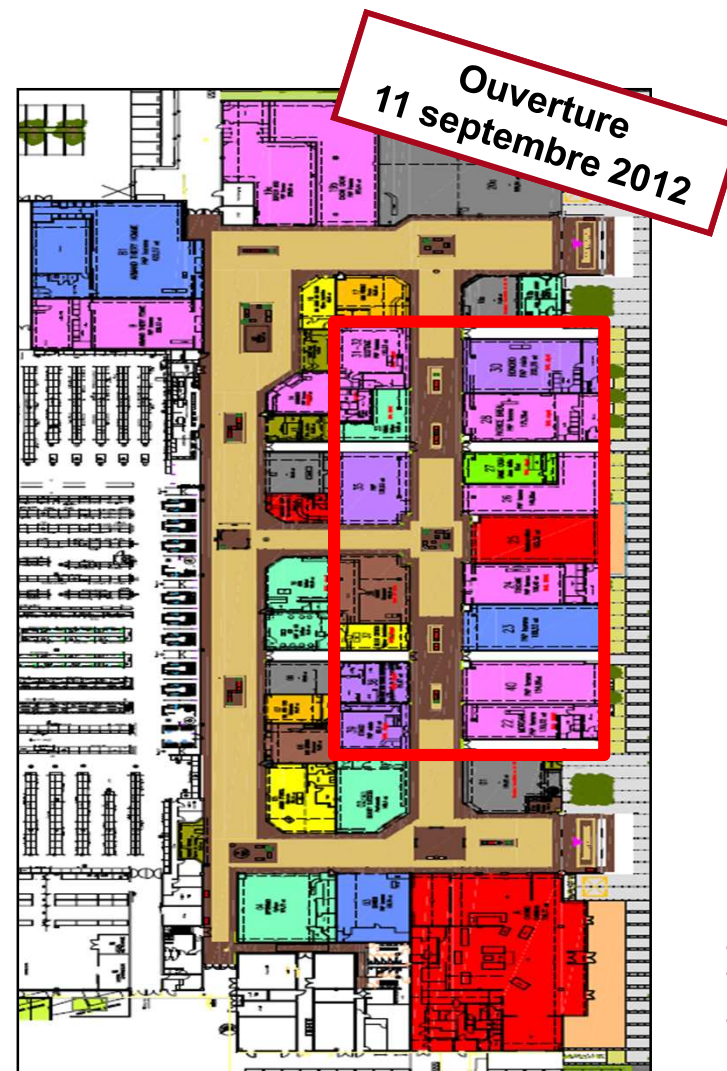
- 15 nouvelles boutiques
- + **Rénovation** de la galerie existante

- ✓ Investissement global* : 9,7 M€
- ✓ Δ Loyers annuels bruts : +0,7 M€
- ✓ Rendement : 7,2%

Installation de Morgan, Bonobo...

Loyer moyen boutiques : **400 €/m²/an**

Taux de commercialisation** : **62,3%**
(11 lots loués)

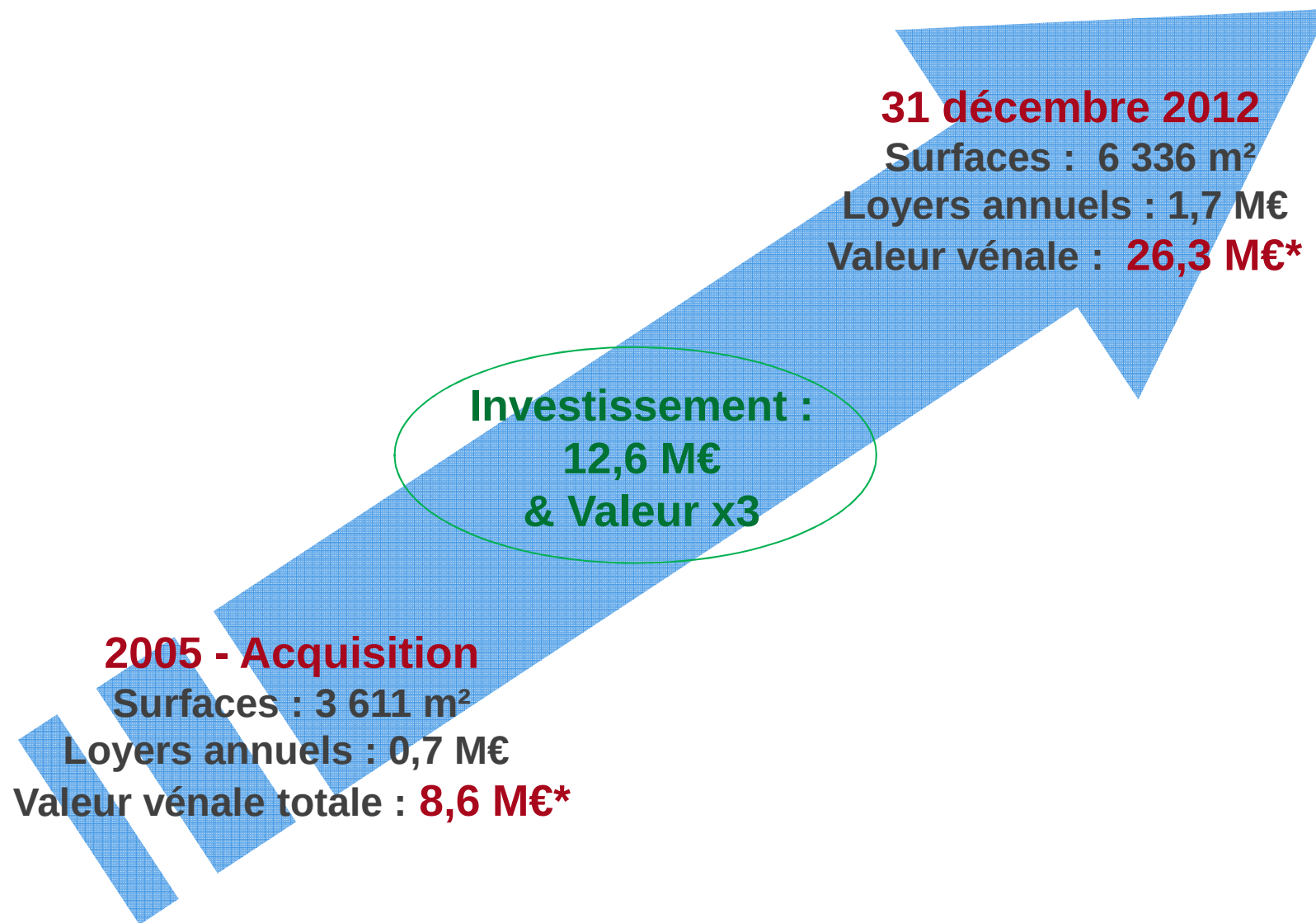


Assemblée générale mixte - juin 2013

Montauban : une rénovation sur le thème de la terre cuite



Montauban aura multiplié sa valeur par 3 depuis 2005



Narbonne : 28 boutiques et 1 MS

- 1 nouvelle MS (H&M)
+ **Rénovation** de la galerie existante

- ✓ Investissement global* : 2,6 M€
- ✓ Δ Loyers annuels bruts : +168 K€
- ✓ Rendement : 6,4%

Un site renforcé 4 ans après son acquisition
Projet d'installation d'une **crèche** attenante



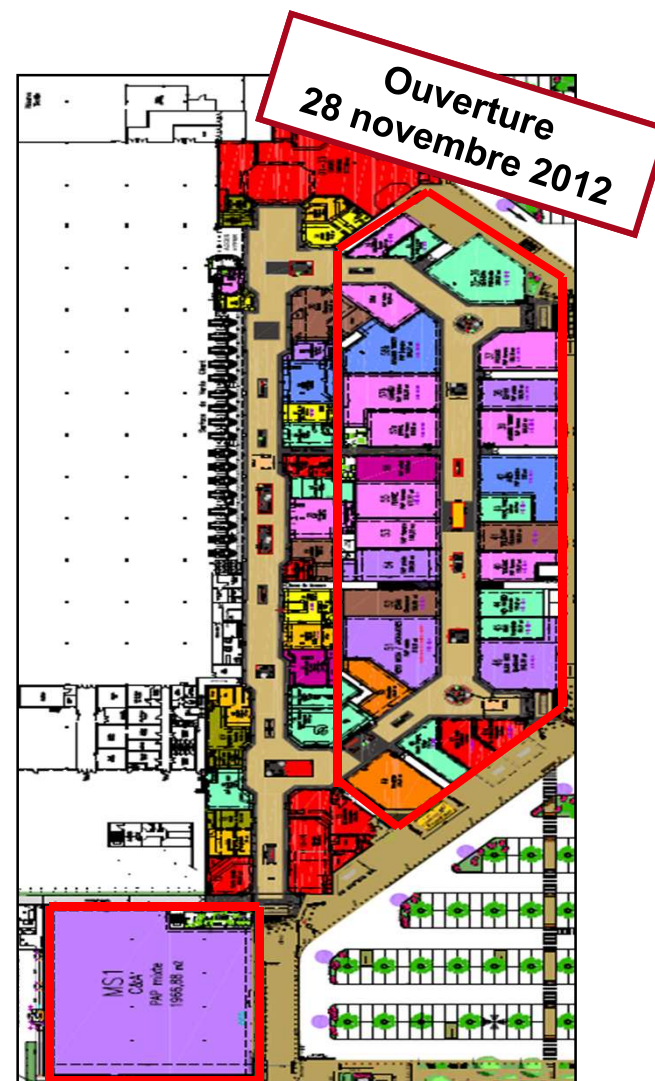
Pessac : 56 boutiques et 6 MS

Agrandissement de 6 500 m² :

- 28 nouvelles boutiques
 - 1 MS
- + **Rénovation** de la galerie existante

✓ **Marge Mercialys :**
16,6 M€* avant impôt

Installation de C&A, Esprit, Sephora, Kiko,...
Loyer moyen boutiques : **500 €/m²/an**
Taux de commercialisation du site** : **92%**



Pessac : une opération de promotion d'exception





Programme de Cessions

Marie-Flore BACHELIER, Directeur Administratif et Financier

En 2012, accélération du programme de recentrage du portefeuille

47 Actifs cédés

Prix de cession acte en main

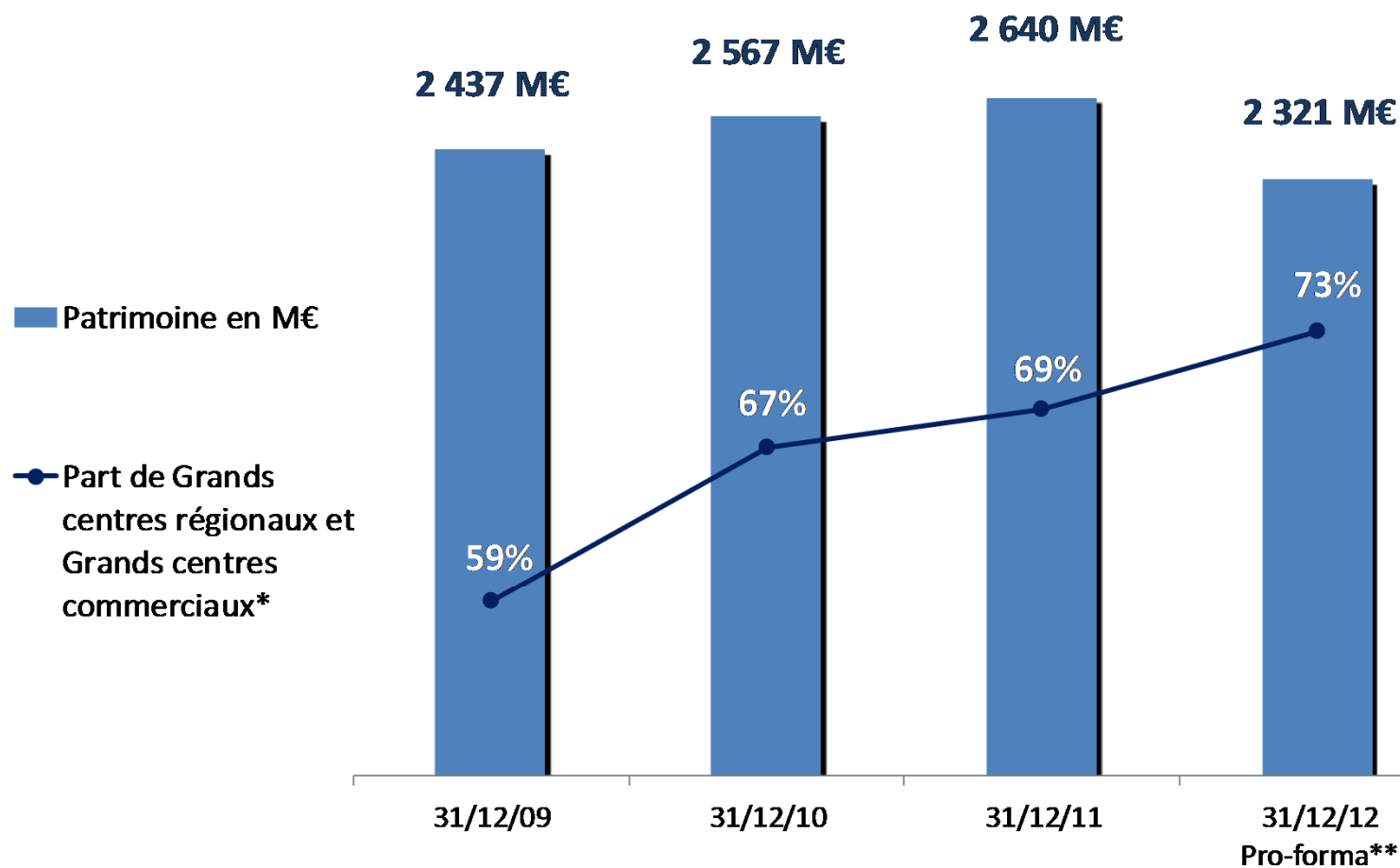
472 M€*

- ✓ **18 centres commerciaux**
- ✓ **2 opérations de partenariat :**
 - Amundi Immobilier : 4 centres commerciaux (Valence 2, Montauban, Angoulême-Champniers et Paris St-Didier)
 - Union Investment : Cession de l'extension développée en VEFA à Bordeaux-Pessac
- ✓ **24 lots isolés**
(galeries de services, cafétérias, bureaux, SAV et lots isolés en c.c.)

- ✓ **Des prix de cession supérieurs aux valeurs d'expertises**
- ✓ **Taux de rendement moyen : 6,2%**

Un processus engagé dès 2010...

Taille du portefeuille Mercialys	168 actifs	130 actifs	120 actifs	90 actifs
----------------------------------	------------	------------	------------	-----------



(*) Pourcentage calculé sur la valeur vénale des actifs droits inclus

(**) Au 31 décembre 2012 pro-forma des cessions réalisées ou sous offre ferme au 20 juin 2013

... Qui conduit à une amélioration de la qualité intrinsèque du portefeuille

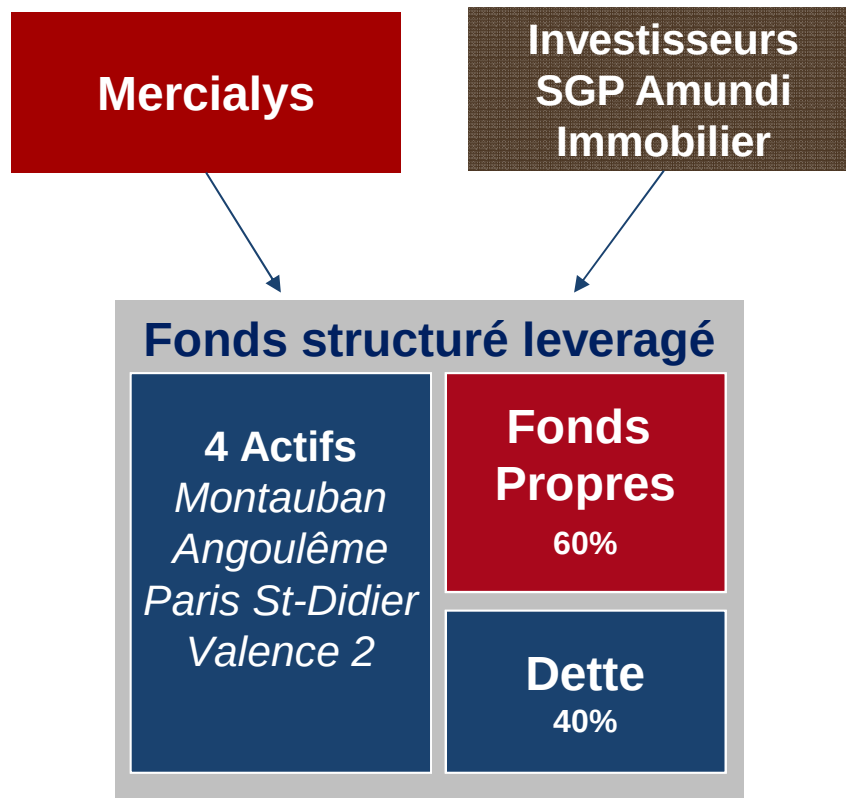
Structure du portefeuille au 31 décembre 2012

Pro-forma des cessions réalisées ou sous offre ferme au 20 juin 2013

<i>Droits Inclus (en M€)</i>	Nombre d'actifs	Valeur vénale	<i>En % de la valeur vénale</i>
Centres régionaux et Grands centres commerciaux	24	1 685,9	73%
Centres locaux de proximité	36	582,1	25%
Total centres commerciaux	60	2 268,0	98%
Autres	30	52,8	2%
Total	90	2 320,8	100%

Partenariat avec Amundi : développement de notre activité de gestion pour compte de tiers

- Structure du partenariat mis en place :



- Mercialys est à la fois co-investisseur minoritaire et prestataire de service :

- Conseil en asset management, développement ou restructuration
- Commercialisation locative

- Un rendement optimisé par un double effet de levier

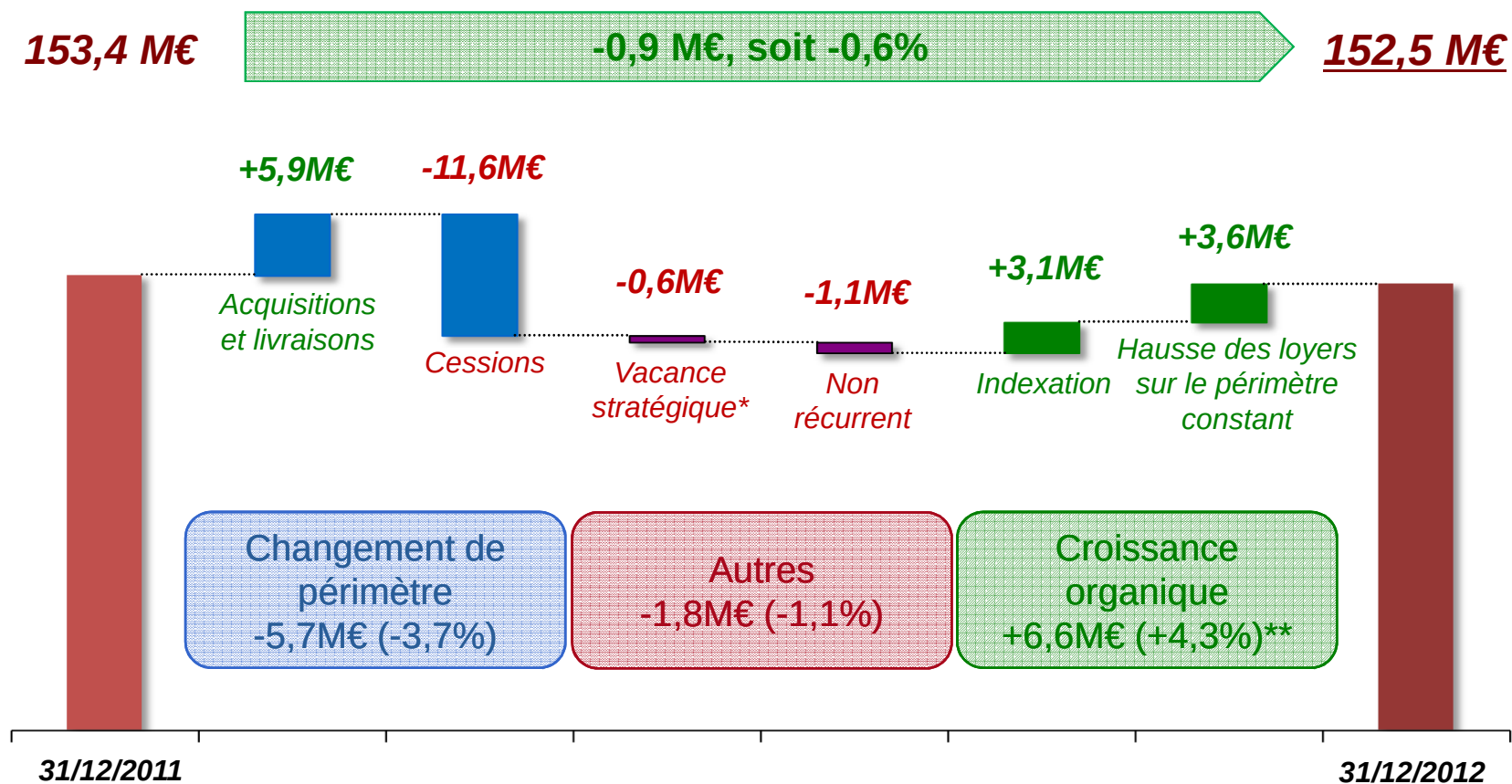


Résultats

Marie-Flore BACHELIER, Directeur Administratif et Financier

Maintien du niveau des loyers facturés grâce à la croissance organique

La hausse des loyers à périmètre constant avant indexation reste soutenue : **+2,3%**



(*) Liée au programme L'Esprit Voisin – Lots laissés vides pour faciliter les restructurations futures

(**) Croissance organique des loyers facturés incluant la vacance courante, les loyers variables et l'indexation hors impact des droits d'entrée récurrents

Analyse des résultats 2012

La hausse des charges d'exploitation s'explique principalement par :

- La **hausse de la CVAE*** liée au dispositif d'entrée en sifflet (-0,7 M€)
- Le provisionnement d'un **contentieux locataire** significatif (-0,6 M€)
- La perception en 2011 d'**honoraires** d'asset mgmt non récurrents (-0,8 M€)
- Des **dépenses** de développement **Foncière Commercante** (-0,6 M€)
- Les autres charges d'exploitation sont en baisse de 1,3 M€

En millions d'euros

	12/2011	12/2012	Var.
Loyers nets	151,7	151,7	-0,1%
Charges d'exploitation nettes**	-13,4	-14,8	
Cashflows d'exploitation	138,4	136,9	-1,0%
Partenariat Union Investment***	2,9	10,3	
Non courant	0,0	-5,4****	
Résultat financier	0,8	-29,4	
IS et intérêts minoritaires (IM)	-1,3	-3,8	
Résultat des opérations (FFO)*****	140,8	108,7	-22,8%
Amortissements	-24,0	-26,2	
Plus-values nettes	30,6	61,7	
Contrib. add. 3% et IM	-0,0	-0,7	
Résultat net, part du Groupe	147,4	143,4	-2,7%

Cf. page suivante

(*) Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

(**) Nettes des honoraires facturés

(***) En 2011 : honoraires de montage; en 2012 : marge sur l'extension de Pessac

(****) Principalement frais exceptionnels liés à la restructuration financière et actionnariale de

Mercialys

(*****) Funds from operations : Résultat net part du Groupe hors amortissements et plus-values de cession et hors contribution additionnelle à l'IS de 3%

Impact de la restructuration financière et actionnariale de Mercialys



➤ Des coûts non récurrents 2012 de :

-5,4 M€

Frais non récurrents liés à la mise en place de la dette	-3,8 M€
Conseils et autres frais liés à la mise en place de la nouvelle structure financière	-1,3 M€
Autres frais	-0,3 M€

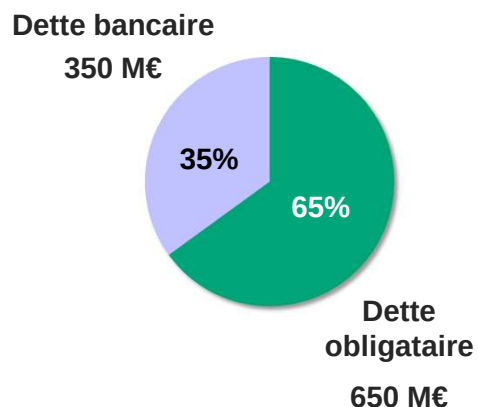
➤ Un résultat financier marqué par la mise en place d'1 Md€ de dette :

(en millions d'euros)	2011	2012
Coût de la dette d'1 Md€ mise en place au S1 2012 (dettes bancaire et obligataire)	-	-28,0
Autres coûts (commissions sur RCF* non tiré)	-	-2,5
Coût dette en place fin 2011 (CBI, prêts hypothécaires)	-0,3	-0,2
Produits des participations financières (Green Yellow, OPCI UIR II)	0,6	0,9
Autres produits financiers (trésorerie)	0,5	0,5
Total	0,8	-29,4

Coût moyen
de la dette :
3,7%

Une structure d'endettement qui préserve la solidité du bilan de Mercialys

➤ Une structure de la dette prudente :

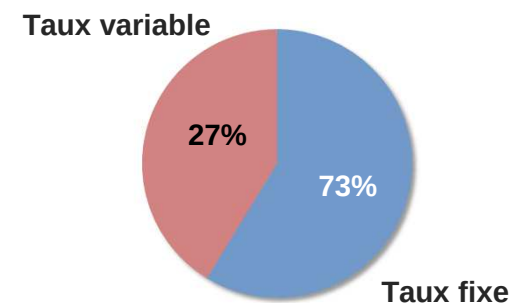


Au 31/12/2012 :

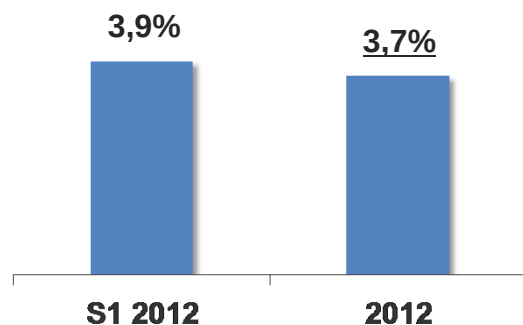
- ✓ Dette tirée : **1 000 M€**
- ✓ Dette nette : **809 M€**
- ✓ Ligne de liquidité : **250 M€**
- ✓ Programme de billet de trésorerie à émettre : **500 M€**
- ✓ Rating S&P : **BBB**

Structure cible

*Au 31/12/12 pro-forma du
remboursement de 200 M€ de dette
bancaire post réalisation du
programme de cessions*



➤ Un coût moyen de la dette en baisse :



➤ Des ratios d'endettement en ligne avec les objectifs du management :

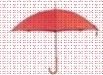
LTV*
33,3%

< 40%

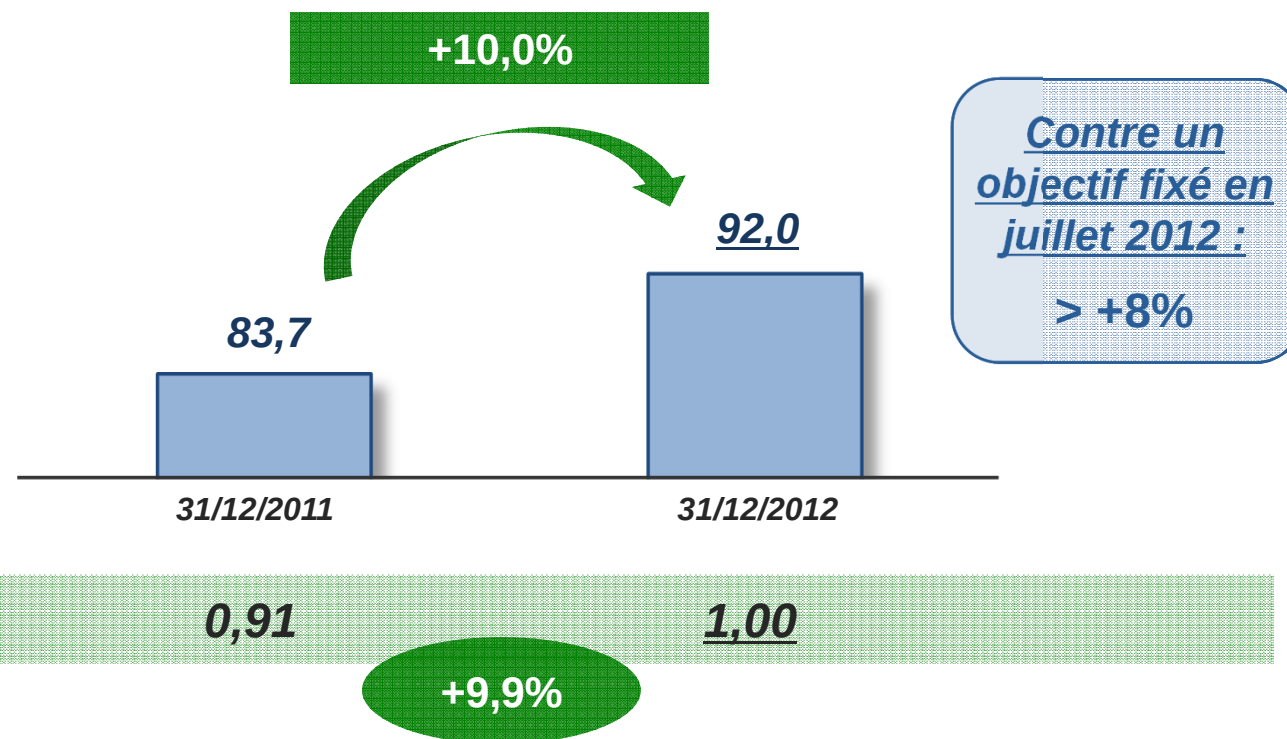
ICR**
5,3x

> 2,5x

Résultat des opérations retraité supérieur à l'objectif 2012



Résultat des opérations (FFO) retraité*



(*) Résultat net part du Groupe hors amortissements et plus-values de cession et hors contribution additionnelle à l'IS de 3%, retraités des loyers des actifs cédés en 2011 et 2012 et à structure financière comparable – Hors marge nette d'impôt de l'extension de Pessac et frais exceptionnels liés à la restructuration financière et actionnariale

(**) Rapporté au nombre d'actions moyen totalement dilué sur la période

Décomposition du Résultat des opérations retraité



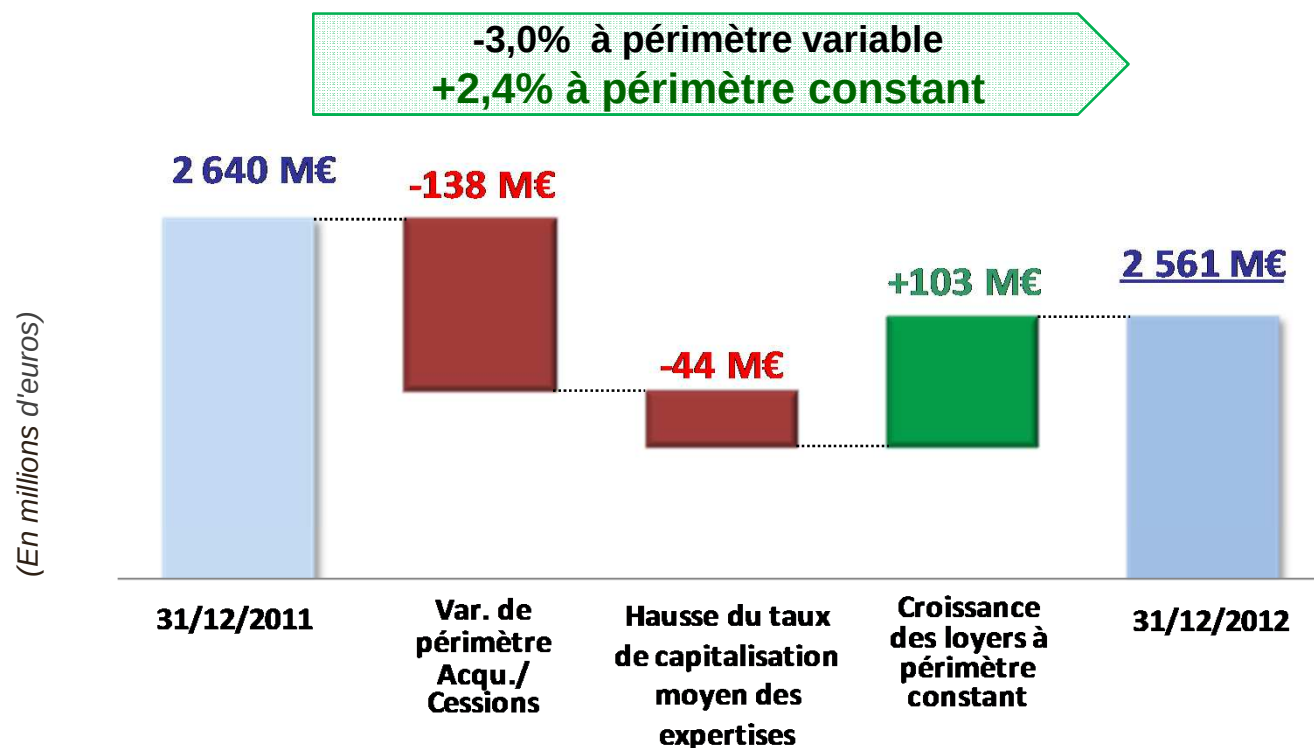
(*) Funds From Operations : Résultat net part du Groupe hors amortissements et plus-values de cession et hors contribution additionnelle à l'IS de 3%

(**) Retraité des loyers des actifs cédés en 2011 et 2012 et à structure financière comparable – Hors marge extension Pessac (nette d'impôt) et frais exceptionnels liés à la restructuration financière et actionnariale

Valorisation du portefeuille



*Décomposition de la variation de la valeur d'expertise du portefeuille, droits inclus**



Taux de capitalisation moyen des expertises	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11	30/06/12	31/12/12
	5,5%	5,8%	6,1%	5,8%	5,8%	5,8%	5,85%

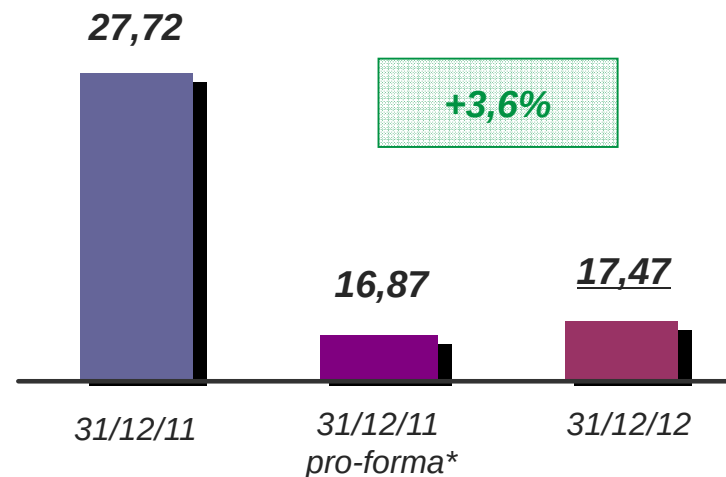
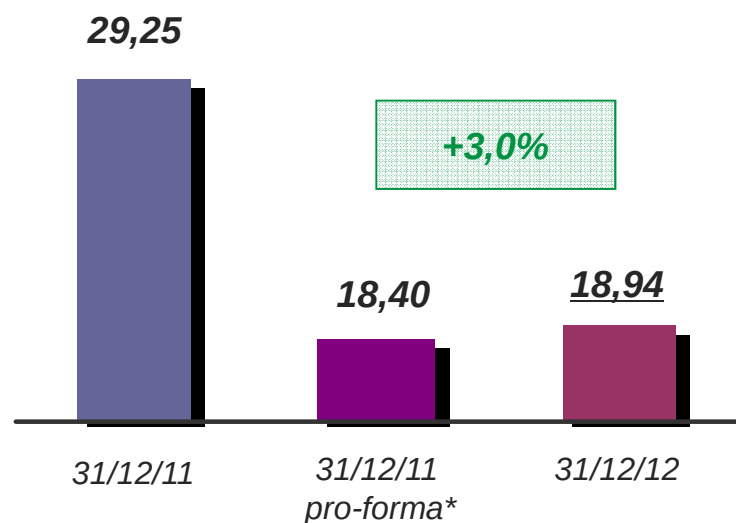
L'actif net réévalué est en hausse de 3% sur 12 mois



ANR par action, droits inclus
(en €)



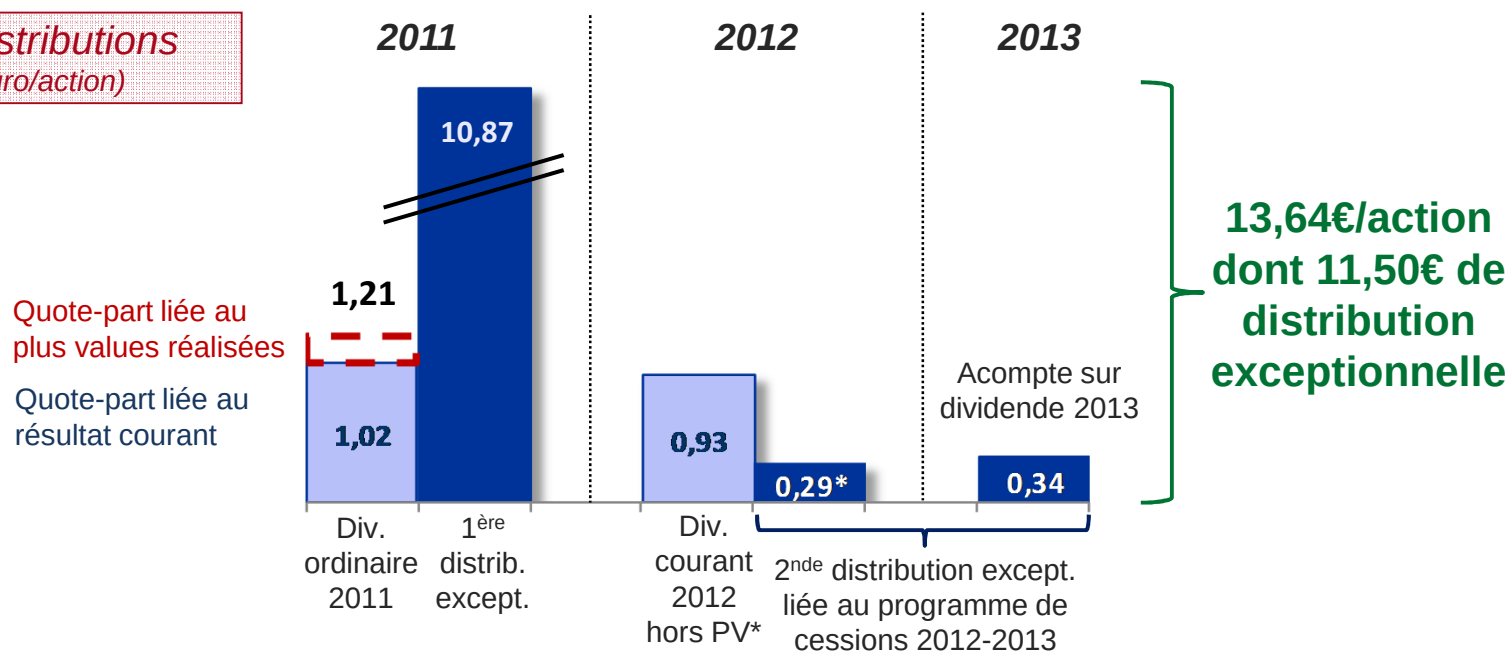
ANR de liquidation par action,
hors droits (en €)



Dividende et distribution exceptionnelle

Mercialys souhaite verser :

- ✓ Un dividende courant au titre de 2012 de **0,93 euro par action**, incluant l'acompte de 0,25 euro par action déjà versé en octobre 2012
- ✓ Une **seconde distribution exceptionnelle de 0,63 euro par action** liée au programme des cessions 2012 / S1 2013



Cours de référence**	26,00	16,42
Rendement courant	3,9%	5,7%

La croissance organique reste forte au 1^{er} trimestre 2013

MOTEURS DE LA CROISSANCE :
+5,8 points

Croissance organique

Croiss. **+2,4 points**
Index. **+2,1 points**

+4,5 points

Acquisitions & projets
L'Esprit Voisin

+1,3 points

Recentrage du portefeuille et éléments non récurrents

-7,9 points

Variation des loyers facturés

-2,1 points

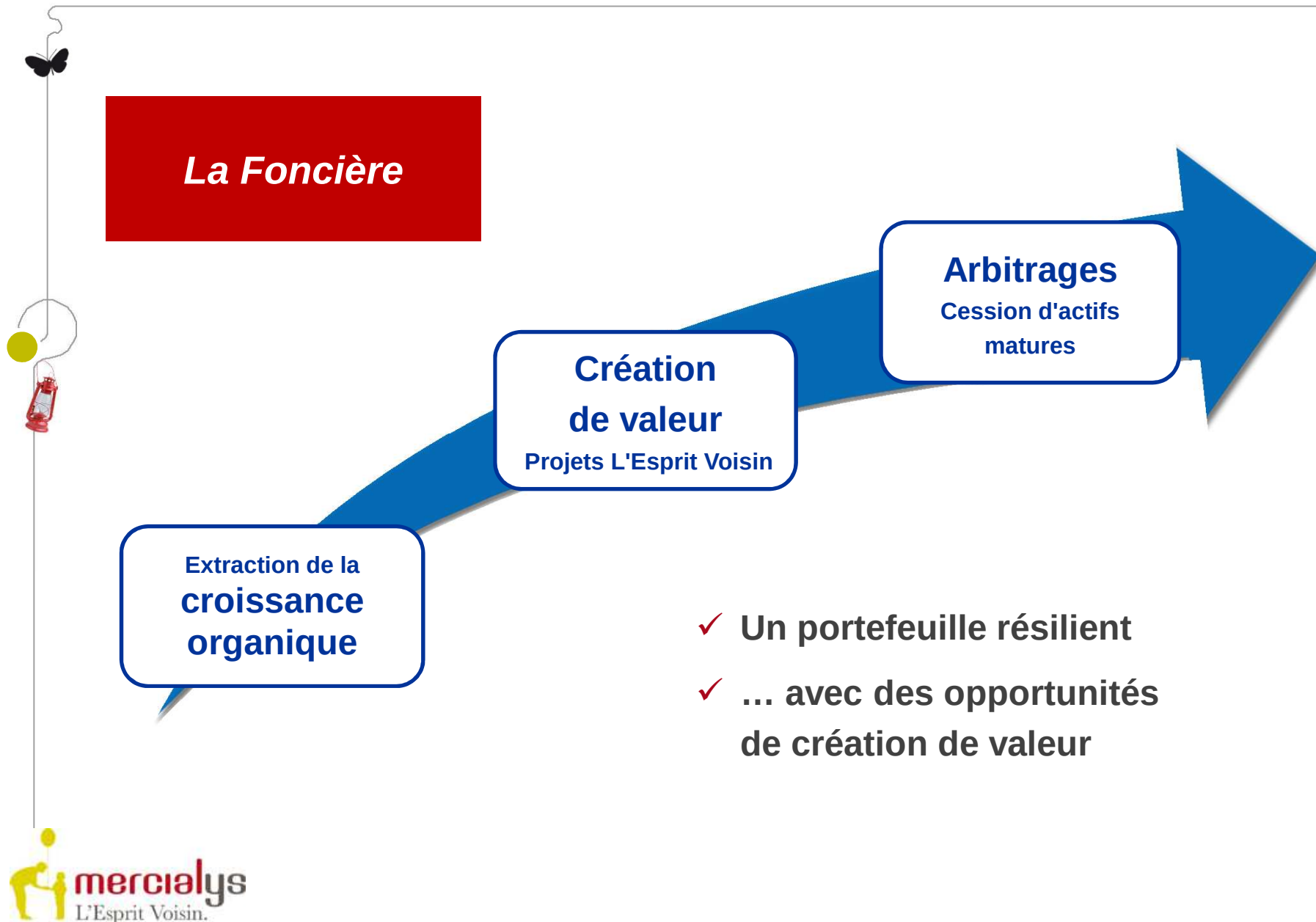
IMPACT VARIATION DE PERIMETRE :
-6,6 points



Perspectives

Lahlou KHELIFI, Directeur Général

Extraction de valeur et recentrage du portefeuille



Mise en place de partenariats

Les Partenariats

Identification
d'actifs de bonne
qualité

Constitution
de portefeuilles
à rendement optimisé
et effet de levier

Optimisation de
savoir-faire
et honoraires de
prestations externes

- ✓ Participations minoritaires
- ✓ Prestations de services (asset management, commercialisation,...)
- ➡ **Un rendement des fonds propres amélioré**

Création d'une offre de services dédiée aux locataires

**La Foncière
Commerçante**

**Amélioration de
l'activité**

Chiffres d'affaires et
Revenus locatifs

**Prestations
ciblées**

Profitables aux locataires
et génératrices de revenus

Proximité

Meilleure compréhension
des attentes des clients

- ✓ **Positionnement hyper-local** : proximité avec les locataires
- ✓ **Nouvelles activités commerciales** pour enrichir l'offre sur nos sites (*Agence d'ici, Nursalys, Specialty Leasing*)

La Foncière Commercante : s'adapter aux nouveaux besoins des clients



L'année 2013 est l'année de la poursuite et du déploiement de la stratégie



➤ Une focalisation sur la croissance et la rentabilité :

Objectifs 2013

Une croissance organique
toujours soutenue

1,5 point de croissance des loyers
facturés au dessus de l'indexation

Une performance opérationnelle
toujours élevée

EBITDA / Revenus locatifs
> 84%

La création de valeur sur nos
centres se poursuit

Une dizaine de sites en travaux
(extensions / rénovations)

Développement
de partenariats

Honoraires d'asset management
et de commercialisation

Déploiement de la
Foncière Commerçante

Une vingtaine de centres
déployés à fin 2013



Rapports des Commissaires aux comptes



Questions de l'Assemblée



Vote des résolutions

Assemblée générale mixte du 21 juin 2013
Comptes au 31 décembre 2012

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui font ressortir un bénéfice de 129 092 milliers d'euros

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui font ressortir un résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 143 408 milliers d'euros

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet l'affectation du résultat et fixation à 1,22 € du dividende par action

Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,25 € par action mis en paiement le 15 octobre 2012, le solde du dividende s'élèverait à 0,97 € par action

- Détachement : 25 juin 2013
- Mise en paiement : 28 juin 2013



- ⇒ Cette résolution a pour objet de soumettre à votre approbation l'avenant à la convention de mandat de vente exclusif confié à la société IGC Services



- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet de soumettre à votre approbation la nouvelle convention de partenariat conclue avec Casino, Guichard-Perrachon

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet de soumettre à votre approbation la nouvelle convention d'avance en compte courant conclue avec Casino, Guichard-Perrachon

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la ratification de la nomination en qualité d'administrateur de Mme Elisabeth Cunin-Diéterlé

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la ratification de la nomination en qualité d'administrateur de M. Eric Le Gentil

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la ratification de la nomination en qualité d'administrateur de Mme Marie-Christine Levet.

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bernard Bouloc* pour une durée de trois ans

* sous réserve de l'adoption de la modification statutaire prévue à la dix-neuvième résolution



- ⇒ Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Elisabeth Cunin-Diéterlé pour une durée de trois ans



- ⇒ Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Eric Le Gentil pour une durée de trois ans





- ⇒ Cette résolution a pour objet le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Christine Levet pour une durée de trois ans

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la décision de ne pas pourvoir le poste d'administrateur laissé vacant suite à la cessation du mandat de M. Jacques Ehrmann



- ⇒ Cette résolution a pour objet la décision de ne pas pourvoir le poste d'administrateur laissé vacant suite à la cessation du mandat de M. Eric Sasson

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la ratification du transfert du siège social décidé par le Conseil d'administration le 28 janvier 2013*

* Siège social transféré du 10, rue Cimarosa – 75116 Paris
au 148, rue de l'Université – 75007 Paris

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet de fixer à 305 000 euros du montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration



- ⇒ Cette résolution a pour objet le renouvellement de l'autorisation d'achat par la société de ses propres actions
- L'utilisation de cette autorisation ne pourrait avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues par la Société à plus de 10% du nombre total des actions
 - Le prix d'achat des actions ne devrait pas excéder 25€/action
 - L'autorisation serait conférée pour une durée de 18 mois et pourrait être utilisée en période d'offre publique

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet la modification du paragraphe II de l'article 16 des statuts relatif à la limite d'âge des administrateurs
- « Nul ne pourrait être nommé administrateur ou représentant permanent d'administrateur personne morale si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs et de représentants permanents d'administrateurs personnes morales ayant dépassé cet âge. »



⇒ Cette résolution a pour objet l'autorisation, pour une durée de 26 mois, de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre

- Dans la limite de 10% par période de 24 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Montant maximum de 45 M€ pour les augmentations de capital et de 200 M€ pour l'émission de titres de créances
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'offres au public

- Montant maximum de 9,3 M€ pour les augmentations de capital et de 200 M€ pour l'émission de titres de créances
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée à l'article L 411-2, II du Code monétaire et financier

- Dans la limite de 10% du capital par an et de 200 M€ pour l'émission de titres de créances
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois

- 
- ⇒ Cette résolution a pour objet l'autorisation de fixer le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription sur la base du cours moyen pondéré des 10 séances de bourse précédant sa fixation avec une décote maximum de 5%



⇒ Cette résolution a pour objet l'autorisation d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription

- Dans la limite de 15% du montant initial et des plafonds définis par les présentes résolutions



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

- Montant maximum de 45 M€
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Mercialys sur les titres d'une autre société cotée

- Montant maximum de 9,3 M€ pour les augmentations de capital et de 200 M€ pour l'émission de titres de créances
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

- Dans la limite de 10% du capital
- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet de limiter globalement les autorisations financières conférées au Conseil d'administration

- 45 M€ pour les augmentations de capital (*montant nominal*)
- 200 M€ pour les titres de créances (*montant nominal*)



⇒ Cette résolution a pour objet d'autoriser l'attribution d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées

- Dans la limite de 2% du capital social (*y compris les attributions consenties au titre de la trente-et-unième résolution*)
- Le prix d'achat ne pourra être inférieur à la moyenne des 1^{er} cours cotés au 20 séances de bourse précédant l'attribution, ni au cours moyen d'achat des actions détenues par la Société
- Le délai d'exercice des options ne pourra être supérieur à 7 ans
- Autorisation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet d'autoriser l'attribution d'options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées

- Dans la limite de 2% du capital social (*y compris les attributions consenties au titre de la trentième résolution*)
- Le prix d'achat ne pourra être inférieur à la moyenne des 1^{er} cours cotés au 20 séances de bourse précédant l'attribution
- Le délai d'exercice des options ne pourra être supérieur à 7 ans
- Autorisation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet d'autoriser l'attribution gratuite d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées

- Dans la limite de 1% du capital social
- Autorisation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet la délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital ou de céder des actions auto-détenues au profit des salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées

- Dans la limite de 3% du capital social
- Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-19 du Code du travail

En application de ces dispositions, le prix de souscription ne peut être supérieur à la moyenne des cours cotés au 20 séances de bourses précédant la décision, ni être inférieur de plus de 20% à cette moyenne, ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans

- Délégation conférée pour une durée de 26 mois



⇒ Cette résolution a pour objet les pouvoirs pour formalités